

Association Notre Dame du Lac Nernier

* * * * *

Assemblée Générale Ordinaire 2023

Vendredi 07 Juin 2024 à 19 H
à la Chapelle Notre Dame du Lac

L'association Notre Dame du Lac compte 76 adhérents, dont le Bureau composé de Laurent Grillon, Président, Noélie Schoenlaub, Vice-Présidente, Anne-Marie Megevand, Secrétaire et Denis Rachez, Trésorier.

11 pouvoirs ont été enregistrés.

Monsieur Christian Breuza, Maire de Nernier, assiste à cette Assemblée.

Laurent Grillon, Président, remercie Christian Breuza, Maire de Nernier, pour sa présence.
L'Association est aussi reconnaissante pour la subvention communale qui est allouée à Notre Dame du Lac.

Cette Assemblée Générale est aussi l'occasion de dire un grand merci aux donateurs, adhérents, bénévoles et au Bureau.

Il rappelle que l'objectif de notre Association est de préserver le patrimoine de Nernier.

Il reste quelques petits travaux à faire qui seront présentés au cours de la réunion.

Puis il donne lecture de l'ordre du jour de cette soirée et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2023.

1) Rapport d'activités : travaux et manifestations 2023

Laurent Grillon présente les travaux réalisés en 2023 :

- Aménagement extérieur : 4 164 €
- Peinture et plinthes de la sacristie : 6 207 €
- Remplacement des ampoules de l'éclairage extérieur par des lampes de type LED : 1 171 €
- Peinture et éclairage de la statue de la Vierge : 4 566 €
- Restauration de la cloche : 5 052 €. Le beffroi a été refait et la cloche a été remise en état par un Compagnon d'Annecy. Elle fonctionne !
- Réfection de l'électricité de la sacristie : 356 €. Il reste une somme à payer en 2024.
- Achat d'un récupérateur d'eaux pluviales : 419 €.

Depuis 2012, l'Association a investi 217 000 € pour les travaux. Ils ont été essentiellement financés par des Fondations, Mécènes, Donateurs et subventions.

Anne-Marie Megevand énumère les manifestations 2023 :

- 06 mai Messe de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste en Chablais
- 16 juin Vie de Saint François Jacquard, missionnaire d'Onnion
(Haute-Savoie), martyrisé en Cochinchine au XIXème, par la
Compagnie Athéca

- 08 juillet « C'était comment la vie et les coutumes autrefois dans le Bas-Chablais », conférence par Charles Sigel
- 15 août Messe de l'Assomption
- 08 septembre Concert Andrew et Friends
- 19 et 20 septembre : Chapelle ouverte dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- 22 octobre Réception des Guides du Patrimoine des Pays de Savoie, à l'occasion de leur Assemblée Générale.

2) Rapport financier et approbation des comptes 2023

Denis Rachez, Trésorier, présente les comptes 2023 qui font apparaître les sommes suivantes :

- Disponibilité en début d'exercice 23 429.78 €
- Déficit 2023 15 824.83 €
- Excédent en fin d'exercice 7 604.95 €.

Il explique que le montant des dons, par rapport à 2022 est moins élevé, néanmoins le nombre de donateurs reste stable. Les frais généraux sont en augmentation. Il souligne que l'Association perçoit depuis plusieurs années le même montant de subventions communale et départementale. Que ces deux collectivités territoriales en soient ici remerciées.

Monsieur le Maire déclare que ce qui se passe à la Chapelle, c'est aussi la culture de Nernier et que la Mairie essaie de trouver un équilibre entre toutes les associations communales. Il précise que s'il y avait un besoin de financement plus important, la subvention versée à l'Association pourrait être à nouveau discutée.

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3) Projets 2024

Laurent Grillon détaille les travaux prévus en 2024 :

- Installation du récupérateur d'eaux pluviales : elle a été effectuée par des bénévoles
- Le projecteur pour éclairer le parvis vient d'être installé
- Un aménagement extérieur, devant la Chapelle est nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions le public lors des manifestations de plein air
- La montée des escaliers du clocher a besoin d'être fini
- Un traitement du dallage, en priorité pour la sacristie, s'avère nécessaire pour éviter les tâches ; la pierre est difficile à entretenir.
- Une mise aux normes de la Chapelle doit se faire afin d'être en conformité avec la réglementation qui s'applique aux ERP (Etablissements Recevant du Public). L'Association se doit d'être attentive à cette question ; une visite du prévisionniste va être demandée.

Anne-Marie Megevand fait part des manifestations qui sont prévues au cours de cette année :

- Messe de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste en Chablais 25 mai
- Lecture théâtralisée par la Compagnie Le Carrillon 16 juin
d'après le témoignage bouleversant d'Agota Kristof
- Concert de violoncelle par Loïc Zufferey 06 juillet
- Vêpres 15 août
- Concert du duo Ello 07 septembre
- Chapelle ouverte pour les Journées du Patrimoine 22 septembre.

4) Vote du budget 2023

Denis Rachez présente le budget 2024 qui s'établit en dépenses et en recettes à la somme de 16 875 €.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

5) Election des membres du Conseil d'Administration

Noélie Schoenlaub donne la composition actuelle du Conseil d'Administration :

- Président Laurent Grillon
- Vice-Présidente Noélie Schoenlaub
- Trésorier Denis Rachez
- Secrétaire Anne-Marie Megevand
- Membre Matteo Bächtold.

Le Conseil d'Administration se réunira ultérieurement pour élire le Bureau.

Questions diverses

- Est-il prévu d'installer des WC ?

Cette question est toujours d'actualité. L'Association veut accueillir du public sur le site mais cet équipement fait défaut. Le coût de l'installation de toilettes sèches est beaucoup trop élevé : voir qui pourrait le prendre en charge.

Monsieur le Maire déclare que la Mairie loue des sanisettes pour les deux plus importantes manifestations organisées à Nernier : la brocante et le 14 Juillet. Il faut compter environ 1 000 € à chaque fois.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale 2023, Laurent Grillon remercie à nouveau tous les adhérents, les donateurs et les bénévoles pour leur important soutien qui va permettre de terminer les travaux de restauration de la Chapelle et de l'entretenir dans les années à venir.

Puis il invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 H 45.

Le Président
Laurent Grillon

La Secrétaire
Anne-Marie MEGEVAND

Le Trésorier
Denis Rachez

